



PARIS, LE 12 FÉVRIER 2019

UNSA DOUANES

6, rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – télédéc 322

75703 PARIS Cedex 13

Site Internet : <http://www.unsadouanes.org>

Facebook : <https://www.facebook.com/UNSA Douanes>

Twitter : <https://twitter.com/unsadouanes>

Google+ : <http://gplus.to/UNSA Douanes>

YouTube : <https://www.youtube.com/user/UNSA Douanes>

Flickr : <http://www.flickr.com/photos/unsadouanes/>

Affaire suivie par : Vincent THOMAZO

Portable : 06.61.71.67.90

Mél : unsadouanes@gmail.com

Mél : vincent.thomazo@wanadoo.fr

*Monsieur Rodolphe GINTZ
Directeur Général des Douanes et
Droits indirects
11, rue des deux communes
93558 MONTREUIL Cedex*

Objet : Procès NEMMOUCHE publication des noms des agents par voie de presse

Monsieur le Directeur Général,

Le syndicat UNSA DOUANES souhaite vous alerter sur les risques encourus par les agents des douanes ayant témoigné dans le cadre du procès du terroriste Mehdi NEMMOUCHE suite à la parution de différents articles de presse ayant dévoilé leurs identités.

Alors que nous militons activement depuis des années afin d'obtenir l'anonymisation des procédures, il est extrêmement choquant de voir nos collègues apparaître au grand jour dans le cadre d'un procès visant un terroriste.

Nous sommes également extrêmement choqués de constater la publication d'un si grand nombre d'articles sans qu'à notre connaissance l'administration des douanes n'intervienne pour appeler les journalistes à la plus grande prudence. Il est à noter que la presse belge a pour sa part fait preuve de beaucoup plus de vigilance en la matière.

Le syndicat UNSA DOUANES vous demande donc, Monsieur le Directeur Général, de prendre l'attache avec l'ensemble des organes de presse concernés afin d'obtenir de leur part un retrait des articles « en ligne » ou à minima d'obtenir une anonymisation de leurs articles.

Veillez accepter, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments dévoués.

Vincent THOMAZO
Secrétaire général UNSA DOUANES